

**Inspection pédagogique régionale  
Inspection de sciences de la vie et de la Terre**

Dossier suivi par :

Lise BAILLY, Angélique COTTENCEAU-LEDU, Caroline PREVOT

Mél : ia-ipr.svt@ac-nantes.fr

Secrétariat : Isabelle BERNARD

Tél : 02 72 56 65 05 / Mél : isabelle.bernard@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 NANTES CEDEX 03

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2023-2024.

Nous accueillons chaleureusement les personnels nouvellement arrivés dans l'académie de Nantes, et adressons nos félicitations aux lauréats des concours de recrutement.

Nous tenons à saluer le professionnalisme que vous déployez quotidiennement au service des élèves et remercions celles et ceux d'entre vous qui ont contribué à la mise en œuvre des examens et ont accompagné les nouveaux enseignants lors de leur entrée en fonction.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions, nous nous fixons plusieurs priorités pour cette nouvelle année scolaire, en cohérence avec la circulaire de rentrée 2023 et le nouveau projet académique qui s'articule autour de quatre axes : « **Excellence, Égalité des chances, Bien-être et Innovation** ».

**Les enjeux sociétaux actuels** résonnent toujours autant à travers nos enseignements. Dérèglement climatique, évolution du vivant et de la biodiversité, santé physique et mentale, égalité entre les hommes et les femmes sont quelques-unes des thématiques qui interrogent nos élèves. Des objectifs majeurs sont clairement affichés dans les programmes et rappellent le rôle essentiel des sciences de la vie et de la Terre dans la **construction de futurs citoyens responsables** : renforcer la maîtrise de **connaissances** étayées scientifiquement, de **compétences** (raisonnement scientifique, argumentation, développement de l'esprit critique...), et plus généralement assurer l'acquisition d'une **culture scientifique** assise sur les concepts fondamentaux de la biologie et des géosciences (développement de l'observation, de l'expérimentation, de l'acquisition et du traitement de données...)

Notre discipline doit concourir, par le biais de son identité propre, de sa culture ou lors de projets transversaux, à l'acquisition d'une meilleure maîtrise des **savoirs fondamentaux**.

**L'engagement des élèves**, sous toutes ses formes, est à encourager, dans le cadre de projets pédagogiques qui peuvent s'inscrire dans les programmes, dans des parcours éducatifs (olympiades de biologie et de géosciences, école promotrice de santé...), et, le cas échéant, dans le cadre de dispositifs labellisés ou dans la démarche du Conseil National de la Refondation « Notre École, faisons-la ensemble ».

Par ailleurs, les sciences de la vie et de la Terre, en contribuant à l'inclusion de tous les élèves et à leur orientation, participent activement à la lutte contre les inégalités et les discriminations.

## EXAMENS 2023-2024

Les **épreuves du baccalauréat 2024**, en spécialité SVT, portent sur tout le programme de spécialité de Terminale (les notions du programme de Première peuvent être mobilisées).

L'épreuve du **Grand oral** évolue : 10 minutes de présentation de la question puis 10 minutes d'échanges avec le jury (la présentation du projet d'orientation disparaît).

### Calendrier :

Le [bulletin officiel du 28 septembre 2023](#) précise :

- les épreuves écrites du **diplôme national du brevet**, communes à tous les candidats auront lieu les **lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 juillet 2024** pour la session normale et **les jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2024** pour la session de remplacement ;
- les épreuves écrites de la **spécialité SVT du baccalauréat** sont fixées aux **mercredi 19 et au jeudi 20 juin 2024** ;
- les épreuves du **Grand oral** du baccalauréat général et technologique se dérouleront entre le lundi 24 juin et le mercredi 3 juillet 2024 ;
- **l'évaluation des compétences expérimentales** de sciences de la vie et de la Terre du baccalauréat général se déroulera **entre le mardi 4 et le vendredi 7 juin 2024**.

## ORIENTATION

Le groupe **sciences et technologie du vivant, de la santé et de la Terre (STVST)** auquel appartiennent les SVT rassemble les professeurs de sciences de la vie et de la Terre et les professeurs de sciences médico-sociales et biotechnologies en lycée technologique, en lycée professionnel.

L'accompagnement des élèves tout au long de leur parcours de formation est essentiel afin de leur permettre de faire des choix éclairés. S'il est essentiel de leur montrer les filières de l'enseignement supérieur (universités, classes préparatoires, instituts et écoles intégrées...), nous vous invitons à informer les élèves des opportunités d'insertions professionnelles au travers des autres filières des STVST qui couvrent une grande diversité de formations et de métiers qui recrutent.

## CARRIERE

Le dispositif « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR) prévoit des **rendez-vous de carrière** et comporte également un volet accompagnement. Le [guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants](#) peut vous permettre de préparer votre évaluation professionnelle.

**L'accompagnement** réalisé dans le cadre du PPCR peut être individuel (visites d'accompagnement) ou collectif (réunions d'équipes, petites fabriques...). Ce dernier est organisé en fonction des demandes et des besoins formulés par les professeurs, l'équipe de direction et/ou les IA-IPR. Dans la perspective d'une réunion d'équipe, une fiche de réflexion collective [téléchargeable ici](#) est à votre disposition afin de faciliter cet accompagnement.

Nous nous tenons à vos côtés avec nos **formateurs et chargés de mission** (Gilles BLEJAN, Maxime BIGAN, Yann BOURVEN, Morgane DUROCHER, Pierre ESNAUD, Katell LERICHE, Tony NEVEU et Anne-Caroline SOURTY) pour vous accompagner, tant dans nos rencontres individuelles que collectives, et faciliter toutes les formes de coopération entre professeurs et tous les personnels.

## COMMUNICATION

L'inspection pédagogique régionale a la possibilité de vous adresser des messages grâce à des listes de diffusion. Celles-ci ne prennent en compte que l'adresse académique de chaque professeur. Nous attirons votre attention sur la nécessité d'une consultation régulière de votre courrier électronique à cette adresse professionnelle.

Vous pouvez également nous contacter à tout moment par messagerie électronique pour des demandes de renseignement(s) ou d'aide(s). Les demandes à caractère officiel (en particulier pour ce qui concerne les demandes de visites d'accompagnement) doivent toutefois être faites par voie hiérarchique.

Pour information, M. Jean-Marc MOULLET, inspecteur général au sein de l'IGESR, est référent du groupe sciences et technologies du vivant, de la santé et de la Terre (STVST) pour notre académie.

Nous vous souhaitons une année scolaire sereine, pleine d'initiatives et de satisfactions personnelles et professionnelles.

Cordialement,

Les IA-IPR de SVT :

Lise BAILLY ([lise.bailly@ac-nantes.fr](mailto:lise.bailly@ac-nantes.fr)),

Angélique COTTENCEAU-LEDU ([angelique.cottenceau@ac-nantes.fr](mailto:angelique.cottenceau@ac-nantes.fr)),

Caroline PREVOT ([caroline.prevot@ac-nantes.fr](mailto:caroline.prevot@ac-nantes.fr)).

## **Annexes :**

### **CONSTRUIRE UN PROJET DE DISCIPLINE**

Nous vous invitons à rédiger un projet d'enseignement (projet SVT, sciences ou sciences et technologie en). L'objectif est de mettre en valeur les apports de la discipline en lien avec le projet d'établissement. La [page proposée par l'académie de Toulouse](#) peut vous aider à vous organiser et à le mettre en forme.

### **EVALUATION ET SUIVI DES APPRENTISSAGES**

L'évaluation des compétences de l'élève est une obligation statutaire inscrite dans le référentiel des compétences professionnelles (BO n°30 du 25 juillet 2013). Enseigner les SVT, c'est amener les élèves à développer des compétences au collège et au lycée comme indiqué dans les textes officiels. Le socle commun définit ainsi une compétence: « Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite).

En collège, les niveaux de maîtrise des compétences sont à établir collectivement pour chaque élève en fin de cycle et ils interviennent dans l'attribution du DNB en fin de cycle 4. C'est également le second critère utilisé dans Affelnet pour l'orientation en fin de Troisième **avant** les notes chiffrées. Le premier étant le domicile.

Au lycée, le niveau de maîtrise des compétences figure explicitement dans [le livret scolaire](#) pour les classes de première et terminale, ce positionnement est essentiel et intervient pour les dossiers vers le supérieur.

Les équipes de SVT ont désormais l'habitude d'harmoniser leurs outils de suivi des apprentissages (descripteurs, grilles de suivi simples intégrant les évaluations diagnostiques, formatives...) et dans les lycées un projet d'évaluation a été rédigé collectivement. L'élève doit pouvoir s'approprier ces outils et en particulier la grille de suivi pour se positionner au fil de l'eau par rapport à ce que l'on attend de lui et faciliter sa prise de décision pour une orientation éclairée.

Nous vous invitons à éviter de communiquer aux familles via le logiciel de notes des résultats d'évaluations formatives en cours d'apprentissage susceptibles de générer un stress inutile car mal comprises. **La transmission de résultats d'évaluations sommatives** suffit. Par ailleurs, nous vous suggérons de communiquer les résultats des évaluations sommatives en classe en toute discrétion afin de réduire au maximum un des facteurs de harcèlement: le sentiment d'injustice.

### **FORMATION INITIALE ET CONTINUE**

Les guides pour les professeurs stagiaires et les professeurs tuteurs sont sur [l'espace dédié aux professeurs fonctionnaires stagiaires](#). Une page a été dédiée à [l'accueil des professeurs contractuels](#).

Le plan académique de formation est consultable sur le lien suivant: [EAFC](#).

Nous avons fait une pré-sélection des formations qui nous semblent répondre à vos attentes, et vous permettront de construire un plan de formation sur plusieurs années: [PAF SVT](#).

Les demandes de [formations d'initiatives locales](#) sont à formuler auprès de votre chef d'établissement. Les demandes de [« petites fabriques »](#) sont à formuler auprès des inspectrices.

### **COOPERATION ENTRE PAIRS**

Plusieurs espaces collaboratifs et/ou parcours de formation ([TRIBU](#): ECE, continuité pédagogique, DNL... ou [M@gistère](#): DNL, cycle 3, enseignement scientifique...) sont à votre disposition. Vous devez vous connecter à votre espace ETNA pour les identifier.

Certains parcours sont libres d'accès, en auto-inscription, pour d'autres vous devez demander l'autorisation de vous y inscrire.

*Afin d'alimenter les espaces TRIBU collaboratifs, n'hésitez pas à y déposer des progressions, des sujets blancs, des activités testées dans vos classes.*

*N'hésitez pas à demander à [Tony Neveu](#), webmestre, si vous avez besoin d'aide ou si vous souhaitez publier sur le site académique une ressource plus aboutie.*

Pour tout problème technique lié au numérique, y compris en termes d'équipement, vous pouvez contacter [David Boudeau](#): IAN (Interlocuteur académique pour le numérique).

## RESSOURCES ET LIENS UTILES

- Les principale ressources pédagogiques SVT sont sur le [portail académique](#).

Les différents programmes, et ressources Eduscol associées sont regroupés sur l'espace pédagogique : [programmes et ressources](#).

Vous retrouverez :

- les diaporamas utilisés lors des conférences de juin 2023 pour présenter les nouveaux programmes de cycle 3 et d'enseignement scientifique de Première aux liens suivants : [cycle 3](#) et [ES Première](#) ;
- les pages relatives aux examens en suivant les liens suivants : [DNB](#), [baccalauréat](#) et [ECE](#).

- Les différents parcours éducatifs sont sur le [portail national](#), et sur les portails académiques.

- **Parcours éducation artistique et culturelle** : [EAC](#)

Parcours intégré de Culture scientifique, technique et industrielle : [CSTI](#)

Le Pass culture part collective : [mode d'emploi](#)

Événement annuel : [Fête de la science](#)

Olympiades académiques géosciences / biologie : [OAG](#) ; [ONB](#)

DAAC - EAC : Philippe Deniaux : [philippe.deniaux@ac-nantes.fr](mailto:philippe.deniaux@ac-nantes.fr) ;

Webmestre CSTI et référent CGénial : Patrice Michel : [patrice.michel@ac-nantes.fr](mailto:patrice.michel@ac-nantes.fr) )

- **Parcours citoyen** au collège et au lycée : [Citoyen](#) ;

Education au Développement Durable, [ressources nationales](#) et [académiques](#).

Le [vademecum](#) « Education au développement durable » et [un guide pour agir](#).

- **Parcours éducatif de santé** : [Santé](#)

Il s'intègrera désormais dans la démarche « [école promotrice de santé](#) ».

L'éducation à la sexualité s'inscrit dans ce parcours.

- **Parcours avenir et orientation**

Les enjeux de l'orientation des élèves : [Orientation](#)

- **L'innovation**

Innovation pédagogique : [CARDIE](#) et [Notre école faisons-la ensemble](#)

## RISQUES ET SECURITE

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de travailler dans des conditions assurant la sécurité des personnes et des biens individuels et collectifs, en vous appuyant sur les ressources de la page [la sécurité au laboratoire](#).

Nous attirons votre attention sur la page de la [direction de l'information légale et administrative](#) qui synthétise tout ce qu'il faut savoir sur la réglementation des sorties et voyages scolaires.